



LA FAO ET LA FORESTERIE

Alfred John Leslie (1921-2009)

Alfred (Alf) John Leslie, ancien directeur de la Division des industries forestières de la FAO, s'est éteint paisiblement à Te Awamutu (Nouvelle-Zélande), le samedi 24 janvier 2009, peu avant son quatre-vingt-huitième anniversaire. Il sera vivement regretté.

Alf Leslie était un forestier dynamique et stimulant, doté d'une énergie sans limites, et un conseiller sage et apprécié. Il encourageait les débats vigoureux et a influencé les décisions et réalisations en matière de foresterie pendant de nombreuses décennies, non seulement en Océanie mais aussi dans le monde entier. Il exigeait pour lui-même un haut niveau de perfection pour appliquer ses connaissances, défier les obstacles, inspirer autrui et surtout être responsable de ses propres décisions et actions, et il encourageait les autres à en faire autant.

Alf était né à Melbourne (Australie) en 1921. Après ses études secondaires, il a reçu une bourse de la Victoria Forests Commission pour l'École forestière, Creswick, Victoria, où il a étudié de 1938 à 1940. Il a servi activement dans la Marine royale australienne pendant la seconde guerre mondiale. Après s'être remis des blessures reçues pendant la guerre, Alf a été en poste à Taggerty auprès de la Victoria Forests Commission, avant d'obtenir en 1949 son diplôme universitaire en sciences forestières à l'Université de Melbourne. Jean et Alf se sont mariés en 1948.

Alf a travaillé en qualité de forestier pour la Victoria Forests Commission (1949-1951), puis comme dirigeant du service du bois et forestier principal à l'Australian Paper Mills (1951-1958) à Victoria (Australie), ce qui lui a assuré une bonne connaissance du terrain, notamment en matière de plantations forestières.

La carrière internationale d'Alf Leslie a débuté quand il a été recruté par la FAO en qualité de maître de conférences à l'Université d'Ibadan, au Nigéria, de 1964 à 1966. Après un bref retour en Australie à l'Institut de recherches forestières de Canberra (1966-1968), Alf a poursuivi sa carrière internationale, en tant qu'économiste forestier au siège de la FAO à Rome (1968-1974) et plus tard comme directeur de la Division des industries forestières de la FAO (1977-1981), où il s'est distingué avant de prendre sa retraite, tout d'abord en Australie puis en Nouvelle-Zélande. Grâce à son énergie inlassable, il a continué d'écrire et d'agir en qualité de consultant pour la FAO et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) jusqu'en 2008.

Alf était un écrivain prolifique et avait un talent particulier pour communiquer ce qu'il savait; un grand nombre de ses ouvrages sont devenus des classiques dans leur domaine. Il aimait stimuler et inspirer les jeunes esprits. Il a enseigné à l'Université de Melbourne, Victoria (Australie), de 1958 à 1964, tout en préparant sa maîtrise de sciences forestières. Il a aussi enseigné à l'Université de Canterbury, Christchurch (Nouvelle-Zélande) de 1974 à 1976, et été conférencier invité à l'Université d'Oxford (Royaume-Uni) et à l'Université nationale d'Australie. Il a supervisé de nombreuses thèses de doctorat au fil du temps. En reconnaissance des services rendus à la foresterie



internationale, Alf a reçu en 1994 un doctorat honoraire en sciences forestières de l'Université de Melbourne.

En 2001, il a reçu la médaille régionale de la Commonwealth Forestry Association pour sa contribution à la foresterie mondiale. En outre, la prime de l'International Forest Engineering Achievement du Conseil d'ingénierie forestière lui a été décernée en 2007. Alf a été également président de l'Union internationale des sociétés de forestiers.

Alf a toujours défié les points de vue conventionnels; au moment où la plupart des forestiers cherchaient à comprendre comment agir en matière forestière, lui cherchait à savoir pourquoi. Mais il respectait aussi profondément le travail de ses prédécesseurs; il estimait que

si les forestiers avaient une meilleure compréhension du passé, ils seraient mieux équipés pour s'occuper de l'avenir. Il s'intéressait à maintes choses et déplorait la spécialisation croissante de la société moderne.

En tant que jeune forestier, j'ai eu le privilège d'assister au discours liminaire prononcé par Alf à la Conférence de l'Institut des forestiers d'Australie et de Nouvelle-Zélande en 1980, où il a pris la parole après le Premier Ministre de Nouvelle-Zélande. Le thème était l'avenir des plantations forestières en Nouvelle-Zélande. Alf a commencé son discours en demandant: «L'avenir selon qui? le gouvernement? le Service forestier? le secteur privé? les écologistes? ou le public?» Son allocution a déclenché un débat qui a duré non seulement pendant la conférence, mais tout au long des décennies qui ont suivi, lors de la réforme du secteur forestier en Nouvelle-Zélande, la vente d'avoirs de l'État au secteur privé et la division des domaines forestiers en forêts de protection et forêts de production.

Alf Leslie a semé des idées riches et stimulantes dans l'esprit des jeunes forestiers. C'est donc un hommage approprié que lui rendent sa famille et ses collègues du monde entier en contribuant au Fonds commémoratif Alf Leslie. Ce Fonds servira à établir un bosquet à l'École forestière, Creswick, Victoria (Australie), qui continuera à servir de jeunes forestiers dans leur apprentissage. Ceux qui le souhaitent peuvent verser leur contribution sur le compte suivant:

Nom du titulaire: LJ Leslie, Alf Leslie Memorial Fund

Numéro de compte: 03-0442-0231527-001

Code SWIFT: WPACNZ2W

Banque: Westpac Bank

Adresse de la banque: 98 Alexandra Street, Te Awamutu, 3800, Nouvelle-Zélande

Jim Carle

Chef du Service de la mise en valeur des ressources forestières de la FAO



Réunion biennale des forestiers d'Amérique latine et des Caraïbes

La Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la FAO (CFALC) a tenu sa vingt-cinquième session du 29 septembre au 3 octobre 2008 à Quito (Équateur).

L'un des principaux thèmes de la réunion portait sur les forêts et les changements climatiques. La commission a reconnu que les changements climatiques offraient l'occasion de démontrer l'importance des forêts pour la société, mais elle a invité le secteur forestier à fournir des informations fiables pour contribuer efficacement aux débats sur la question, notant que la majorité des informations sur les changements climatiques viennent de sources extérieures au secteur forestier, ce qui crée souvent de la confusion et des mythes sur la réponse des forêts à l'évolution du climat. De nombreux délégués sont convenus qu'il était essentiel de renforcer la recherche scientifique et technologique dans des domaines liés aux forêts, en mettant l'accent sur la façon dont les changements climatiques influencent la santé, la vitalité et la répartition des forêts.

Quelques délégués ont craint que les mécanismes éventuels aptes à aider les pays à réduire leurs émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) pourraient être difficilement accessibles et provoquer dès lors des frustrations, comme il était advenu pour les projets forestiers mis en œuvre au titre du Mécanisme pour un développement propre (MDP). La commission a souligné l'importance d'ouvrir des voies simples vers ces mécanismes et de faciliter l'accès des pays aux nouvelles ressources fournies par les pays donateurs pour financer la REDD. En outre, plusieurs pays de la région, qui ont un couvert forestier abondant et ne souffrent pas de problèmes particuliers de déforestation, ont demandé que des mécanismes de compensation pour l'entretien de leurs forêts soient envisagés dans les délibérations relatives à la deuxième période d'engagement au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Une session sur les institutions et la législation forestières comprenait les présentations faites par la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD) et par l'Organisation du Traité de Coopération amazonienne. La commission a noté que la décentralisation des responsabilités pour les activités forestières est importante, mais doit être progressive, transparente et responsable; les participants ont souligné la nécessité de former les autorités locales aux fonctions qu'elles doivent remplir, en leur fournissant des capacités, du matériel et un appui adaptés.

Une session sur la gestion durable des forêts a mis en évidence la persistance inquiétante de la déforestation et de la dégradation des forêts, ainsi que les preuves d'une augmentation des ravageurs et des maladies nuisant aux forêts de la région. Elle a attiré l'attention sur l'expansion notable des aires protégées régionales, qui couvrent près de 400 millions d'hectares, et sur l'importance d'affecter des financements à l'administration et à la gestion durable de ces zones. Une étude sur des cas exemplaires de gestion durable des forêts en Amérique latine et aux Caraïbes est en cours actuellement, comme l'avaient demandé les participants à la session précédente de la commission.

Parmi les domaines où la commission sollicite un appui majeur de

la part de la FAO, figurent l'identification de nouveaux mécanismes pour l'évaluation des biens et services forestiers environnementaux dans la comptabilité nationale et de nouvelles sources de financement pour le secteur forestier, y compris la rétribution des services environnementaux et des mécanismes de marché. La commission a également recommandé que des liens plus étroits soient établis entre elle-même et le Congrès forestier d'Amérique latine (CONFLAT), qui se réunit tous les trois ans.

La commission a exprimé sa vive inquiétude en ce qui concerne l'impact dévastateur des ouragans qui se sont récemment abattus sur Cuba et Haïti, et a souligné le besoin de fournir le maximum d'aide à ces pays pour atténuer les effets préjudiciables, aider à restaurer le couvert forestier et recréer des conditions de vie adéquates pour les communautés touchées.

Deux ateliers ont été tenus avant la réunion sur les installations de soutien nécessaires aux programmes forestiers nationaux et sur les perspectives pour l'Amérique latine relatives à la REDD.

Le Guatemala hébergera la vingt-sixième session de la CFALC en 2010.

Le rapport intégral de la vingt-cinquième session est disponible sur Internet: www.rlc.fao.org/es/comisiones/coflac/2008/

Première Semaine européenne des forêts

La première Semaine européenne des forêts a été célébrée du 20 au 24 octobre 2008, simultanément à la réunion conjointe de la trente-quatrième session de la Commission européenne des forêts de la FAO et de la soixante-sixième session du Comité du bois de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE).

Organisée par la FAO, la CENUE, la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (CMPFE) et la présidence française de l'Union européenne, la Semaine européenne des forêts visait à renforcer la collaboration dans le secteur forestier de la région. Les événements principaux étaient organisés par la FAO à Rome et par le Comité économique et social européen à Bruxelles (Belgique). En même temps, plus de 150 événements auxiliaires ont eu lieu aux niveaux national et local dans 30 pays d'Europe (voir l'encadré).



FAO/MARCELLI



Des centaines d'activités nationales et locales organisées pour la Semaine européenne des forêts

Plus de 150 organisations appartenant à 32 pays, de l'Islande à la Turquie et du Portugal à la Fédération de Russie, ont organisé des événements nationaux et locaux liés aux forêts pendant la Semaine européenne des forêts.

Les activités allaient de discussions scientifiques de groupe sur les forêts et les changements climatiques à des sorties organisées pour les enfants. Elles comprenaient des événements culturels, des activités pédagogiques, des réunions de politique générale, des excursions dans la nature, des événements de presse et la plantation d'arbres. Une fonction interactive sur le site de la Semaine européenne des forêts a permis aux organisateurs de fournir des informations sur leurs événements dans toute la région. Il en est résulté une panoplie surprenante d'activités célébrant la contribution des forêts à la vie quotidienne des populations.

Une association en Lettonie, par exemple, a organisé une campagne d'information sur le rôle du bois dans l'atténuation des changements climatiques; elle ciblait les immeubles de citoyens privés ou la rénovation des habitations et s'adressait aussi aux décideurs et aux médias. La campagne avait pour objectif d'améliorer les connaissances sur le rôle des forêts et des produits ligneux dans le piégeage de l'anhydride carbonique et sur l'importance du bois comme ressource naturelle et renouvelable pour la construction durable et la création de surfaces habitables saines. Le Conseil du bois de Finlande a tenu un séminaire intitulé «Journée de la construction en bois» à l'intention des constructeurs et des architectes, pendant lequel des questions d'actualité en matière d'architecture et de construction en bois et de recherche sur le bois ont été traitées. Le Centre forestier privé d'Estonie a tenu des cours pour les propriétaires forestiers privés. En Belgique, les Dendronautes ont offert une excursion dans le cœur des Ardennes, conduite par des lutins, des elfes, des druides, des gnomes et des troubadours. En Allemagne, les événements comprenaient des leçons pour apprendre à grimper aux arbres et des occasions pour les enfants de faire de «l'art nature» dans la forêt. Le service forestier d'Islande a lancé un concours pour la recherche du plus grand arbre du pays et, en association avec le Bélarus, a tenu une conférence sur les forêts et les forestiers dans la littérature.

Pour consulter les nouvelles, voir la page des «activités dans le pays» sur le site Internet de la Semaine européenne des forêts: www.europeanforestweek.org/50790

Au siège de la FAO à Rome, des représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'organisations de recherche, ainsi que des propriétaires forestiers privés, ont échangé leurs points de vue et proposé des solutions concernant les défis mondiaux, notamment les forêts et les changements climatiques, la bioénergie et l'eau. Environ 400 participants appartenant à 45 pays y ont assisté.

Complétant les sessions plénières, il y a eu des dialogues sur des questions de politique générale, ainsi que des événements de partenaires sur différents thèmes, tels que l'amélioration de l'application des réglementations forestières et de la gouvernance dans la Politique européenne de voisinage, la nouvelle politique forestière de la Fédération de Russie, la parité hommes-femmes et la foresterie, et le rôle des produits ligneux dans l'adaptation des arbres forestiers aux changements climatiques et dans l'atténuation de ces derniers. Un atelier spécial a eu lieu sur le rôle du bois dans la construction écologique.

À Bruxelles, une conférence d'une journée s'est tenue sur le rôle des forêts et du secteur forestier dans l'acquittement des engagements de l'Union européenne en ce qui concerne le climat.

Un nouveau programme promeut l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux dans les pays ACP

En novembre 2008, la FAO a lancé un programme de quatre ans, financé par la Commission européenne, pour promouvoir l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) dans les pays ACP d'Afrique,

des Caraïbes et du Pacifique (un groupe de près de 80 pays qui collaborent avec l'Union européenne au titre de la Convention de Lomé).

L'exploitation forestière illégale et le commerce du bois qui lui est associé créent des problèmes d'ordre politique, socioéconomique et environnemental dans de nombreux pays de ces régions. Outre la violation de la règle de droit, des principes de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains, ces pratiques affaiblissent la compétitivité des opérations forestières légitimes et limitent leur capacité à contribuer à la gestion durable des forêts. Elles compromettent l'occasion de réaliser des revenus pour les populations locales et conduisent à la perte de biodiversité et à la détérioration des bassins versants et d'autres écosystèmes boisés.

Le nouveau programme soutiendra les actions suivantes:

- collecte, analyse et partage des informations et des connaissances relatives à la FLEGT;
- renforcement des cadres juridiques;
- renforcement des institutions liées à la FLEGT;
- mise en œuvre de projets pilotes qui ajoutent de la valeur et comblent de graves lacunes dans les processus de la FLEGT.

Le programme sera réalisé à la demande des pays. Des appels ciblés pour la présentation de propositions seront lancés deux fois par an. Le programme est ouvert à tous les pays ACP, mais la priorité sera accordée aux propositions venant de pays dont le commerce des produits forestiers est important à l'échelon local, régional ou international. En principe, le programme ne financera pas à 100 pour cent les coûts des activités; les organisations bénéficiaires devront fournir des contributions financières ou en nature. Le programme mettra l'accent sur la gestion de l'information et des connaissances



Inscription pour le XIII^e Congrès forestier mondial

Le XIII^e Congrès forestier mondial, qui se tiendra à Buenos Aires (Argentine), du 18 au 25 octobre 2009, est intitulé «Développement forestier: équilibre vital». Le congrès comprendra des présentations, des débats, des réunions administratives et des expositions, ainsi que deux tables rondes de haut niveau portant sur les changements climatiques et la bioénergie. Plus de 2 500 résumés sont arrivés de toutes les régions du monde.

Inscription

L'inscription sur Internet a débuté le 1^{er} février 2009. Des prix spéciaux sont offerts aux participants de pays à revenu moyen et faible et à ceux qui s'inscrivent avant le 30 juin. Des réductions sont disponibles pour les groupes, les étudiants et les retraités.

En outre, les organisateurs du congrès s'efforcent de garantir la présence équilibrée de toutes les régions du monde, en offrant des bourses d'études aux participants des pays en développement. La priorité sera accordée à ceux qui ont soumis un résumé. Des instructions relatives à la demande de bourses sont données sur le site du congrès.



Exposition forestière internationale

Une exposition forestière internationale fournira un lieu de rencontre pour la promotion des connaissances et de la prise de conscience en matière de gestion durable des forêts. Elle devrait intéresser particulièrement les producteurs, les grossistes et les détaillants de produits ligneux et non ligneux; les fournisseurs d'outils et d'autres intrants; les entreprises d'installations logistiques et de distribution; les organisations gouvernementales et internationales et les agences de coopération; les organisations, associations et institutions non gouvernementales.

Les réservations sur Internet de stands pour l'exposition ont commencé le 1^{er} février 2009.

Événements collatéraux

Les agences spécialisées, les pays et les institutions sont invités à organiser des événements collatéraux liés aux sept sessions thématiques du Congrès forestier mondial. Ces événements offriront aux participants l'occasion d'échanger des idées et de réfléchir sur de nombreux sujets, de constituer des réseaux et de diffuser des messages clés.

La date limite pour la présentation des demandes relatives aux événements collatéraux est le 31 mars 2009. Ces événements peuvent être organisés pour une durée maximale de deux heures. Une seule demande par organisation sera prise en considération. Des services d'interprétation simultanée et de restauration sont disponibles. Les modalités, les conditions et les tarifs sont indiqués sur le site Web du congrès.

Réunions d'intérêt commercial

Un espace approprié sera disponible pour l'organisation de réunions d'intérêt commercial. Ces réunions offriront une bonne occasion à l'industrie forestière et de transformation du bois d'établir de nouveaux réseaux ou de renforcer les contacts existants. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat à l'adresse suivante: info@cfm2009.org

et sur le partage des enseignements tirés pour assurer leur large diffusion et leur durabilité.

Toutes les organisations forestières pertinentes dans les pays ACP – institutions publiques, organisations de la société civile et organisations du secteur privé – pourront obtenir un appui. Les propositions de ces deux dernières devront être accompagnées par des demandes officielles des gouvernements concernés. Elles seront évaluées par un groupe d'experts et choisies par un comité exécutif, et la sélection

sera validée par un comité de direction comprenant des représentants du secrétariat de l'ACP, de la Commission européenne, de la FAO et d'autres bailleurs de fonds.

Une petite unité de gestion du projet, située au siège de la FAO, sera chargée de la gestion journalière du programme et de la coordination avec le secrétariat de l'ACP et la Commission européenne.

Pour plus d'informations contacter: Eva.Muller@fao.org



Conférence internationale sur les forêts et l'eau

Quelle est la relation entre les forêts et l'eau, la ressource la plus précieuse de la vie? Tel était le sujet de la conférence scientifique internationale sur l'eau et les forêts, tenue à Barcelone (Espagne) les 30 et 31 octobre 2008. Des experts d'institutions de recherche et de politique générale et d'institutions universitaires ont discuté de l'interrelation entre les deux secteurs, dans le cadre du changement mondial caractérisé par la hausse des températures, l'incertitude des précipitations, les changements d'affectation des terres, la croissance démographique et la plus forte demande d'eau.

Les thèmes examinés par les participants étaient notamment les suivants:

- l'influence des pratiques de gestion forestière sur les disponibilités en eau, par exemple par l'utilisation d'un mélange de différentes espèces arborescentes d'âges variés ou la planification de la structure forestière associée à des espaces ouverts;
- la capacité des arbres plantés dans des terrains agricoles et urbains, sur le passage d'écoulements ou au bord des cours d'eau à réduire l'impact biochimique des polluants sur l'environnement;
- la mesure dans laquelle le couvert forestier et les racines protègent le sol et réduisent les taux d'érosion et l'envasement des cours d'eau.

Les recommandations soulignaient l'importance de créer des synergies dans les administrations des forêts et des eaux au niveau des politiques et de la planification. La conférence a préconisé l'adoption d'une image plus globale des interactions entre l'eau, les forêts et autres utilisations des terres, et des facteurs socioéconomiques. Elle a mis l'accent sur l'importance d'un développement territorial intégré à l'échelon national et régional, reliant les avantages et les processus des zones d'amont et d'aval.

Parmi les domaines les plus importants auxquels consacrer une étude plus approfondie, les participants ont indiqué les interactions biophysiques entre les forêts et l'eau dans différents contextes et situations, et l'élaboration de modèles efficaces et efficients de gestion des forêts et des ressources en eau grâce à une approche intégrée. Tout aussi importante est la nécessité de fournir aux décideurs des informations plus exhaustives sur l'interface entre la forêt et l'eau.

La conférence était organisée par l'Institut européen des forêts, le Centre de Recerca Ecològica i Aplicacions Forestals (CREAF), le Centre Tecnològic Forestal de Catalunya (CTFC), la FAO, la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (CMPFE), l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO), l'Université de Barcelone, l'Université de Lleida et Obra Social Caixa Catalunya, avec le financement du gouvernement de la Catalogne (Espagne).

Pour plus d'informations sur les forêts et l'eau, consulter le numéro 229 (2007) d'*Unasylva*, qui est entièrement consacré à ce thème (www.fao.org/forestry/unasylva).

Appui à la gestion des forêts en Afghanistan

En Afghanistan, pays montagneux et en grande partie aride, la longue guerre civile a aggravé les problèmes environnementaux causés par la pénurie d'eau, la dégradation des sols et le surpâturage. Les forêts,

qui couvrent 1,3 pour cent environ du pays, ont subi des dommages énormes dus à leur défrichement à des fins militaires, à la récolte illégale de bois de construction et à la collecte anarchique de bois de feu. L'excès de chasse et la dégradation des habitats ont décimé la faune indigène. L'effondrement de la structure administrative a limité le contrôle de l'exploitation forestière et du commerce illégaux, et le départ massif de forestiers compétents a laissé la Direction des forêts et des parcs avec des capacités limitées de planification, d'élaboration des politiques et de communication.

Le bois et les produits forestiers non ligneux (PFNL), notamment les noix, les plantes aromatiques et les fruits, ont de tout temps joué un rôle vital dans les moyens d'existence des Afghans ruraux. Dans les provinces orientales, le cèdre (*Cedrus deodora*) est présent au-dessus de 1 800 m et exploité pour l'exportation. La reconstruction de Kaboul et d'autres villes endommagées pendant la guerre augmentera la demande de bois de construction.

La FAO soutient le secteur forestier en Afghanistan grâce à une série de projets. En 2003, les autorités afghanes ont demandé son aide pour reconstituer le secteur de façon durable. À la suite d'une intervention d'urgence limitée consistant en la plantation d'arbres, un projet de coopération technique à l'appui de la remise en état du secteur forestier a été préparé en 2005 pour contribuer à mettre au point un programme forestier national à large assise. Le projet a permis la préparation d'une politique et d'une stratégie forestières et l'élaboration de nouvelles réglementations forestières moyennant un processus participatif auquel ont pris part toutes les parties prenantes. La politique et la stratégie forestières sont pleinement intégrées dans le plan-cadre pour l'agriculture, qui fournit une structure au développement du secteur agricole. La création de capacités pour l'administration forestière, le secteur privé et les organisations non gouvernementales est un élément important de la stratégie.

Depuis la conclusion du projet, en 2007, la FAO continue de fournir son assistance pour l'élaboration de la politique et de la stratégie forestières et la mise à l'essai sur le terrain des nouvelles réglementations forestières. Un nouveau projet visant l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire en Afghanistan comprend un élément de foresterie participative pour promouvoir les moyens d'existence durables. Les activités se concentreront sur le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration des capacités techniques pour gérer les forêts et planter des arbres, ainsi que sur la collecte d'informations sur les PFNL et l'approvisionnement en bois de feu et la consommation de ce dernier.

Bien qu'il faille beaucoup de temps pour changer les coutumes et les habitudes, on espère qu'au moment de l'achèvement du projet, en 2010, les institutions forestières seront à même d'enseigner aux communautés comment gérer et utiliser durablement leurs forêts.